Collège et Lycée Notre Dame

I N° 4

Parution du 18 septembre 2026

CALENDRIER

Chaque lundi à la chapelle	*Célébration de la parole de 12h à 12h15* *Temps musical de méditation et d'intériorité de 12h15 à 12h35*
Chaque vendredi à la chapelle	*Temps de prière de Taizé à 12h*
Lundi 21 septembre	Journée mondiale de la paix Temps de rencontre pour les lycéens de 12h20 à 13h10 sur le thème « toi aussi tu peux bâtir la paix » - RDV à l'entrée C du M'eating
Mercredi 23 septembre	Journée pédagogique pour les enseignants – tous les cours sont annulés

La paix est notre cadeau au monde. Elle commence par un mot, un geste, une écoute.

Elie Wiesel, prix Nobel de la paix

Informations générales

Bourses 2026-2027 - rappel
Les parents qui n'ont pas déjà accepté l'étude automatique du droit à la bourse pour leur enfant au collège ou au lycée peuvent faire une demande de bourse pour l'année 2026-2027 jusqu'au 30 septembre.
Attention : si le consentement à l'étude automatique a déjà été signé, aucune démarche supplémentaire ne doit être effectuée.
Informations dans le compte parent de MonBureauNumérique ou auprès de la comptabilité (bureau B12).

Aide financière complémentaire : le fonds social
Une aide financière complémentaire peut être attribuée aux familles en difficulté.
Le dossier de demande d'aide du fonds social collégien-lycéen est disponible sur MBN et doit être rendu complété, signé et accompagné d'une attestation CAF et de la procuration complétée au plus tard le 15/10/26 au bureau B12.

Assurance scolaire et extra-scolaire
Tous les élèves de l'établissement bénéficient de l'assurance Fides pour leurs activités scolaires et extra-scolaires. Information complète et procédure de téléchargement de l'attestation consultables sur MBN.

Sortie de l'établissement
Les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement pendant les récréations, les intercours ou les heures creuses entre deux cours, quelle que soit l'heure de la journée et le cours attendu.
Une fois entré dans l'établissement, l'élève externe ou demi-pensionnaire n'a pas le droit d'en sortir avant 11h, ni avant le dernier cours de la demi-journée.
En cas d'absence de professeur ou d'heure creuse dans l'emploi du temps, l'élève travaille au M'eating ou en permanence. En cas d'annulation des cours de l'après-midi, le repas de midi à la cantine est obligatoire pour les demi-pensionnaires.

Changements d'emplois du temps affichés sur MBN
Attention : sur MBN, un cours modifié peut apparaître sous forme d'une séance « annulée » suivie d'une nouvelle séance au même horaire pour remplacement. Il faut bien lire les informations pour ne manquer aucun cours. En cas de doute sur les informations lues, adressez-vous à la vie scolaire.

Rangement des salles
Afin de faciliter le nettoyage des salles chaque jour, nous vous prions de bien vouloir remettre la salle de classe en état et de monter les chaises sur les tables à chaque fin de journée. Les emplois du temps aux portes vous permettent de voir quelle est la dernière heure de cours. Il est nécessaire également de procéder au ramassage des papiers sur le sol.

Spécial Collège

Préparation aux sacrements
La préparation aux sacrements et les propositions catéchétiques reprennent, les inscriptions sont encore possibles. Une réunion d'information pour les parents aura lieu le mardi 22 septembre à 17h30 pour le caté 6e et 5e, et à 18h pour la préparation de la profession de foi et de la confirmation.
Renseignements auprès de Mme Huber ou de Mme Salaün.

Spécial Lycée

Casiers
Les casiers sont attribués. Les listes sont affichées sur le tableau d'information du Meating. Désormais tous les sacs doivent être rangés dans les casiers pour la sécurité de tous pendant la pause méridienne.

Utilisation des ordinateurs portables en classe
Le projet de l'établissement est d'utiliser les ordinateurs pour avoir accès aux manuels numériques et à internet. Dans toutes les classes, la prise de note et les travaux écrits continuent de se faire au stylo sur du papier.
L'ordinateur doit être bien protégé, transporté dans un étui et manipulé avec soin : en effet, pour pouvoir faire appliquer la garantie en cas de panne de matériel avant la fin de la scolarité, l'ordinateur ne doit présenter aucun impact visible sur sa coque extérieure.

Recensement
Vous devez obligatoirement vous faire recenser dans les 3 mois qui suivent votre 16e anniversaire. Cette démarche peut se faire en ligne ou à la mairie de votre domicile. Cette obligation de recensement est préalable à votre participation à la JDC (journée défense et citoyenneté). Cette démarche est obligatoire pour pouvoir ensuite vous inscrire au baccalauréat, au permis de conduire ou à tout autre examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Do you speak Jeun'Est ?
Jeun'Est propose aux lycéens d'apprendre ou d'approfondir gratuitement une langue étrangère avec Do you speak Jeun'Est !
Sur cette plateforme d'e-learning, peu importe le niveau ou l'âge, on peut progresser en anglais, espagnol, allemand, portugais, chinois, alsacien et français grâce à des extraits de films et des jeux.
Plus de 1 500 contenus en version originale adaptés au niveau et centres d'intérêts de chacun !
Accès via le mediacentre de MBN.

Spécial Terminales

Le salon Studyrama des Grandes Ecoles de Strasbourg
Le salon Studyrama des Grandes Ecoles de Strasbourg vous donne rendez-vous au Parc des Expositions, le samedi 10 octobre, pour préparer votre futur ! Renseignements et invitations gratuites :
https://www.studyrama.com/salons/salon-studyrama-des-grandes-ecoles-de-strasbourg-58
Salons dans les autres villes : https://www.studyrama.com/salons

NoriaIRL – immersion dans les études supérieures
La plateforme NoriaIRL permet aux élèves de terminale d'assister à un cours dans un établissement d'enseignement supérieur sous forme d'une immersion pour découvrir certaines filières et les campus étudiants et se projeter dans la vie étudiante. https://immersion.projet-noria.fr/